



## Force Ouvrière va à la rencontre de la DISP

Le mercredi 21 février l'**Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires FORCE OUVRIERE** a rencontré la Directrice Interrégionale. Lors de cet entretien, nous avons discuté de la situation des agents qui se verraient infligés des 30èmes sur CMO, la discussion a été stérile.

Lors de différentes discussions que nous avons eu au niveau régional, nous avons expliqué à l'Administration Pénitentiaire, qu'elle n'était pas médecin et que les sanctions financières sur les CMO étaient illégales. Leur seul argument est d'avancer que les organisations syndicales ont appelé à la maladie. Vous devez mieux savoir ce que l'**Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires FORCE OUVRIERE** écrit Madame la Directrice... Mais en tout cas, les directives nationales et donc interrégionales sont claires, **on vide le compte en banque des agents.**

C'est tout simplement honteux de s'acharner sur les personnels de la sorte. Sans Aucun contrôle médical, La DISP applique des **sanctions démesurées**, que cela soit en nombre de jours de 30ème mais aussi en terme de sanctions administratives, car il va aussi y avoir des agents exclus de leurs fonctions pour avoir été malade... *Voilà, voilà, dans l'Administration Pénitentiaire c'est MARCHE OU CREVE !* Stephen King devrait adorer, lui, qui pensait que c'était fiction, nous voilà bien dans le monde réel.

*Quel despotisme ! Et sûrement par peur du despote national, vous allez loyalement appliquer ces dérives sectaires. Vos sujets vont-ils rentrer dans le droit chemin ainsi ?...*

**Et pour couronner le tout, vous voulez voir repousser la titularisation de la 191ème promotion.**

Vous avez tranché en CAPI et vous avez envoyé des avis très négatifs pour les agents qui ont exprimé leur désarroi devant les établissements de la DISP de Lyon, car vos agents, **mes collègues**, Madame la Directrice se font insulter menacer agresser de manière quotidienne et ils veulent, le soir, juste pouvoir rentrer chez eux entier !!!

Ne soyez pas étonné que les agents ne restent pas sur notre DISP Rhône Alpes Auvergne, car votre loyauté envers vos directeurs que vous défendez corps et âme tout comme votre DAP, entraîne cette fuite en avant des personnels !!!

## **NOUS NE CRÈVERONS PAS EN SILENCE !**

Le 26 février 2018,

l'UISP FO Rhône-Alpes-Auvergne  
Personnels de surveillance

Manuel CIGES, Yannick TOUSSAINT, Marlène FOUIGNIES, Jérôme GOUSSARD, Olivier MONET.

**Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires Force Ouvrière Rhône-Alpes-Auvergne**

Secrétaire Interrégional : **Manuel CIGES**  
Tél: 06.15.29.64.91 / mail : uispfolyon@gmail.com

**FO 1er Syndicat de la Fonction Publique d'Etat**  
[www.fopenitentiaire-rhone-alpes-auvergne.fr](http://www.fopenitentiaire-rhone-alpes-auvergne.fr)